



Société Coopérative d'Habitation Lausanne

BARHULO

RUMORE

ZHURMA

LÄRM

# BRUIT

RUIDO

NOISE

NOUS POUVONS TOUS ÊTRE PARFOIS VICTIMES, PARFOIS À L'ORIGINE DU BRUIT

Pour la qualité de vie de tous, respectons ces règles simples :

Les excès de bruit (les bruits qui dépassent les limites de la tolérance) sont interdits à toute heure  
Les heures nocturnes ne sont pas compatibles avec des activités bruyantes

ILS FONT PARTIE DE LA VIE

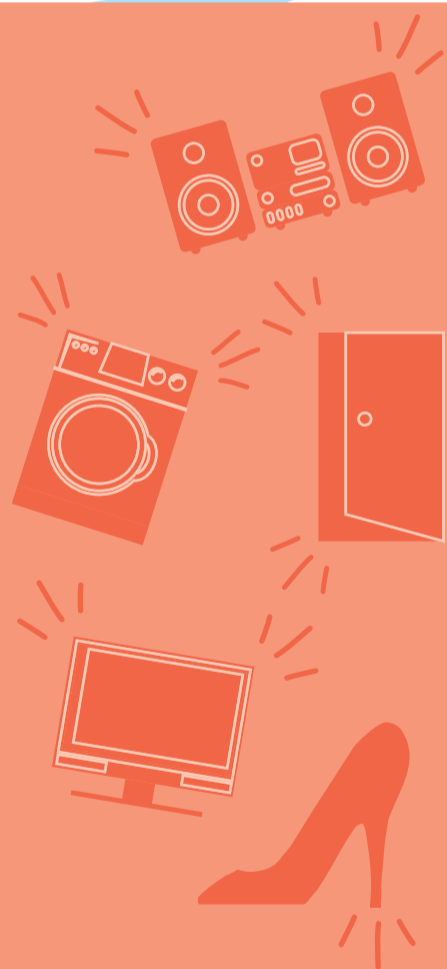
ILS DOIVENT ÊTRE ÉVITÉS

24/24



SAUF LE DIMANCHE ET LES JOURS FÉRIÉS

24/24



POUR RÉSOUDRE LES CONFLITS, ACCEPTONS DE DIALOGUER

Notre qualité de vie, c'est l'affaire de tous



Société Coopérative d'Habitation Lausanne

ROUTE DES PLAINES-DU-LOUP 32  
CASE POSTALE 231 | 1018 LAUSANNE 18  
Tél. 021 544 00 00 | Fax 021 544 00 60  
schl@schl.ch | www.schl.ch